

Sujet : [INTERNET] Consultation ENROBES ACR à Epuisay

De : Claire Razzolini <

Date : 24/11/2023 15:01

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je soutiens le projet de centrale d'enrobés à chaud sur la commune d'Epuisay pour les raisons exposées ci-après.

1. Respect environnemental et sanitaire

En premier lieu, il faut souligner que la réglementation ICPE a pour objectif de répondre point par point à des préoccupations environnementales et est suffisamment contraignante pour garantir la préservation de la santé des populations et des sols.

Le projet d'usine d'Enrobé ACR en tant qu'installation classée, a été inspecté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) qui assume une mission de Police de l'environnement. Outre la réglementation des activités industrielles, elle a pour mission de vérifier la conformité réglementaire de l'installation afin de protéger les intérêts de « la commodité du voisinage, la santé, la sécurité, la salubrité publiques, l'agriculture, la protection de la nature, de l'environnement et des paysages, l'utilisation rationnelle de l'énergie, la conservation des sites et des monuments ainsi que des éléments du patrimoine archéologique » (conformément à l'article L 511-1 du code de l'environnement).

Le classement ICPE est une véritable garantie pour les habitants. Le fait que le projet doive répondre à cette réglementation balaye donc tous les commentaires des opposants à ce sujet. La réglementation française est suffisamment bien faite pour sécuriser les habitants.

Idem pour l'implantation près des habitations et de l'école. Le projet répond en tout point à la réglementation (et nous savons que la France a de nombreuses réglementations, lois et les moyens de contrôle adaptés).

2. Création de richesse et contribution à la dynamisation économique du Loir-et-Cher

En deuxième lieu, le Loir-et-Cher doit être dynamisé et a besoin de développement économique donc d'entreprises / d'entrepreneurs suffisamment courageux ; on sait, ô combien, tout le monde ne peut pas s'engager dans une telle voie qu'est l'entrepreneuriat !

Les entreprises sont des acteurs économiques essentiels qui participent à la création et la redistribution de richesses.

Une implantation d'entreprises à Epuisay, c'est :

- pour la commune, une source d'enrichissement grâce notamment à la taxe (CET) contribution économique territoriale. Tout le territoire en bénéficiera indirectement.
- La création d'emplois directs et indirects
- Pour l'Etat : les taxes et autres fiscalités associées qui iront financer l'action publique : santé, éducation, emploi...

3. L'utilité dans le secteur des travaux publics

En troisième lieu, on ne peut se passer, dans notre société moderne, d'enrobé. C'est un matériau essentiel pour le développement et le maintien en bon état des infrastructures routières. Une centrale à enrobés à Epuisay, c'est répondre à des besoins du secteur et est minimiser les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à son transport, car issus de circuits courts. De plus, les techniques modernes sont en constante amélioration.

4. L'entrepreneuriat local

Enfin, saluons qu'un tel projet soit porté, non pas par un groupe, mais par une entreprise locale qui a la volonté d'entreprendre dans un monde de plus en plus fait pour que ce genre de projet soit porté plutôt par des grands groupes (quand on connaît à la lourdeur administrative et procédurière + nécessité de la capacité financière notamment). Un grand Bravo donc à cette entreprise !

Les opposants pensent à eux à leur petite échelle sans penser macro. Ils sont nombrilistes et ont un discours démagogique : *souhaiter des emplois et des richesses* mais en réalité sont hypocrites : *souhaiter des emplois et des richesses mais.. ailleurs et surtout pas sous leurs fenêtres.... !*

Rappelons que la DREAL veille. Une fois en fonctionnement des contrôles, planifiés comme inopinés, menés par des inspecteurs de l'environnement, seront régulièrement conduits pour vérifier le respect des conditions de fonctionnement y compris des Valeurs Limites d'Emissions (VLE) dans l'air par exemple. Les contrôles attestent de la bonne réalisation des obligations et l'atteinte des objectifs. Lors des visites, les inspecteurs seront amenés à vérifier les dispositions organisationnelles et matérielles attendues pour la maîtrise des risques et nuisances.

Il serait injuste que seuls les points négatifs émis par les opposants retiennent l'attention des services préfectoraux. Prouvez qu'il est encore possible d'avoir l'ambition d'entreprendre et de participer au développement de territoires ruraux avec le soutien des services de l'Etat.

Cordialement,